

RCS : BAYONNE Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00205 Numéro SIREN : 498 457 217 Nom ou dénomination : A.J.E PARTICIPATIONS
--

Ce dépôt a été enregistré le 11/05/2021 sous le numéro de dépôt 3850



COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	31/12/2020 (12 mois)	31/12/2019 (12 mois)
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	178 421		178 421	211 422
Chiffres d'affaires Nets	178 421		178 421	211 422
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			30 112	32 145
Autres produits			2	68
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			208 535	243 636
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			139 592	143 687
Impôts, taxes et versements assimilés			34 489	15 140
Salaires et traitements				
Charges sociales			3 235	2 545
Dotations aux amortissements sur immobilisations			145 126	138 419
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			21 643	8 515
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			205	13 539
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			344 291	321 844
RESULTAT EXPLOITATION			-135 756	-78 208
Bénéfice attribué ou perte transférée			55 676	32 151
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières			22 968	18 502
Autres intérêts et produits assimilés			680 346	1 372 171
Reprises sur provisions et transferts de charges			8 790	649 418
Différences positives de change			9 586	1
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			721 690	2 040 093
Dotations financières aux amortissements et provisions			47 941	8 790
Intérêts et charges assimilés			87 757	197 855
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement			5 500	
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES			141 198	206 645
RESULTAT FINANCIER			580 492	1 833 447
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			500 412	1 787 391



COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	31/12/2020 (12 mois)	31/12/2019 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 958	129
Produits exceptionnels sur opérations en capital	228 904	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	232 862	129
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		50 843
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	124 879	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	124 879	50 843
R E S U L T A T E X C E P T I O N N E L	107 982	-50 714
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	78 329	439 112
TOTAL DES PRODUITS	1 218 762	2 316 009
TOTAL DES CHARGES	688 697	1 018 444
R E S U L T A T N E T	530 065	1 297 565
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		

h



BILAN ACTIF

Présenté en Euros

	31/12/2020 (12 mois)			31/12/2019 (12 mois)
	Brut	Amort.Déprect°.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial	150 000		150 000	150 000
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains	265 457		265 457	226 307
Constructions	2 493 959	625 651	1 868 308	1 754 784
Installations tech., matériel et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles	89 639	42 409	47 231	163 784
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations	835 059		835 059	986 300
Créances rattachées à des participations	1 685 323		1 685 323	1 837 526
Autres titres immobilisés	560 000		560 000	
Prêts				
Autres immobilisations financières	30		30	30
ACTIF IMMOBILISE	6 079 467	668 059	5 411 408	5 118 731
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	53 719	21 643	32 076	20 941
Fournisseurs débiteurs				416
Personnel				
Organismes sociaux				
Etat, impôts sur les bénéfices	360 787		360 787	
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	12 307		12 307	13 914
Autres	451		451	
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	24 775 044	47 941	24 727 103	31 476 635
Disponibilités	341 414		341 414	465 555
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	2 586		2 586	2 689
ACTIF CIRCULANT	25 546 308	69 584	25 476 724	31 980 150
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	31 625 775	737 643	30 888 132	37 098 880

h



BILAN PASSIF

	Présenté en Euros	
	31/12/2020 (12 mois)	31/12/2019 (12 mois)
Capital social ou individuel	132 860	132 860
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	6 522 056	6 522 056
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	13 286	13 286
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	17 443 829	16 546 325
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	530 065	1 297 565
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	24 642 096	24 512 091
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	130 500	174 000
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	130 500	174 000
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 342 203	9 076 030
Découverts, concours bancaires	312 447	2 882 231
Emprunts et dettes financières diverses	1 719	4 286
Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 283	18 785
Personnel		
Organismes sociaux		
Etat, impôts sur les bénéfices		417 340
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	13 827	6 441
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	422 886	3 547
Autres dettes	3 941	3 900
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	229	229
DETTES	6 115 535	12 412 789
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	30 888 132	37 098 880

A.J.E PARTICIPATIONS
Société par actions simplifiée
au capital de 132 860 euros
Siège social : Naguile - 79 Route de l'Adour,
64990 LAHONCE
498 457 217 RCS BAYONNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 1^{er} AVRIL 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 530 065,03 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice530 065,03 euros

Un prélèvement sur les réserves

- sur le compte "autres réserves"241 934,97 euros

Les sommes distribuables
s'élevant ainsi à772 000,00 euros

A titre de dividendes772 000,00 euros
Soit 58,11 euros par action

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

4

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 772 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2017 :

- 800 000,00 euros, soit 60,21 euros par titre.
- dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 800 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2018 :

- 400 000,00 euros, soit 30,11 euros par titre
- dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 400 000,00 euros

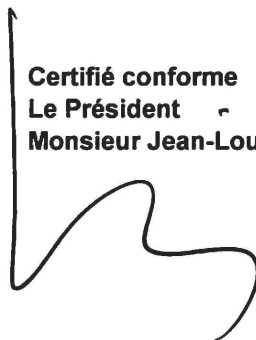
Exercice clos le 31 décembre 2019 :

- 543 060,00 euros, soit 40,87 euros par titre
- dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 543 060,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 1^{er} avril 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Jean-Louis BROITMAN



CABINET D'AUDIT LISSARRAGUE

Société de commissariat aux comptes

1 Avenue de Montbrun

64600 ANGLET

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

SAS A.J.E. PARTICIPATIONS

Naguile

64 990 LAHONCE

Exercice clos le 31 décembre 2020

Ce rapport comporte 17 pages dont 13 pages concernant les états financiers

SAS A.J.E. PARTICIPATIONS
Naguile
64990 LAHONCE

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux Actionnaires,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.J.E. PARTICIPATIONS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévus à l'article L. 823-12-1 du code de commerce. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidence.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Anglet, le 15 mars 2021
Pour Cabinet d'Audit Lissarrague
Commissaire aux comptes



Jean LISSARRAGUE



BILAN ACTIF

Présenté en Euros

	31/12/2020 (12 mois)			31/12/2019 (12 mois)
	Brut	Amort.Déprect°.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial	150 000		150 000	150 000
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains	265 457		265 457	226 307
Constructions	2 493 959	625 651	1 868 308	1 754 784
Installations tech., matériel et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles	89 639	42 409	47 231	163 784
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations	835 059		835 059	986 300
Créances rattachées à des participations	1 685 323		1 685 323	1 837 526
Autres titres immobilisés	560 000		560 000	
Prêts				
Autres immobilisations financières	30		30	30
ACTIF IMMOBILISE	6 079 467	668 059	5 411 408	5 118 731
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	53 719	21 643	32 076	20 941
Fournisseurs débiteurs				416
Personnel				
Organismes sociaux				
Etat, impôts sur les bénéfices	360 787		360 787	
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	12 307		12 307	13 914
Autres	451		451	
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	24 775 044	47 941	24 727 103	31 476 635
Disponibilités	341 414		341 414	465 555
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	2 586		2 586	2 689
ACTIF CIRCULANT	25 546 308	69 584	25 476 724	31 980 150
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	31 625 775	737 643	30 888 132	37 098 880



BILAN PASSIF

Présenté en Euros

	31/12/2020 (12 mois)	31/12/2019 (12 mois)
Capital social ou individuel	132 860	132 860
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	6 522 056	6 522 056
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	13 286	13 286
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	17 443 829	16 546 325
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	530 065	1 297 565
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	24 642 096	24 512 091
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	130 500	174 000
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	130 500	174 000
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 342 203	9 076 030
Découverts, concours bancaires	312 447	2 882 231
Emprunts et dettes financières diverses	1 719	4 286
Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 283	18 785
Personnel		
Organismes sociaux		
Etat, impôts sur les bénéfices		417 340
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	13 827	6 441
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	422 886	3 547
Autres dettes	3 941	3 900
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	229	229
DETTES	6 115 535	12 412 789
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	30 888 132	37 098 880



COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	31/12/2020 (12 mois)	31/12/2019 (12 mois)
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	178 421		178 421	211 422
Chiffres d'affaires Nets	178 421		178 421	211 422
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			30 112	32 145
Autres produits			2	68
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			208 535	243 636
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			139 592	143 687
Impôts, taxes et versements assimilés			34 489	15 140
Salaires et traitements				
Charges sociales			3 235	2 545
Dotations aux amortissements sur immobilisations			145 126	138 419
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			21 643	8 515
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			205	13 539
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			344 291	321 844
RESULTAT EXPLOITATION			-135 756	-78 208
Bénéfice attribué ou perte transférée			55 676	32 151
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières			22 968	18 502
Autres intérêts et produits assimilés			680 346	1 372 171
Reprises sur provisions et transferts de charges			8 790	649 418
Différences positives de change			9 586	1
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			721 690	2 040 093
Dotations financières aux amortissements et provisions			47 941	8 790
Intérêts et charges assimilés			87 757	197 855
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement			5 500	
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES			141 198	206 645
RESULTAT FINANCIER			580 492	1 833 447
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			500 412	1 787 391



COMPTE DE RESULTAT

RUBRIQUES	<i>Présenté en Euros</i>	
	31/12/2020 (12 mois)	31/12/2019 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 958	129
Produits exceptionnels sur opérations en capital	228 904	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	232 862	129
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		50 843
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	124 879	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	124 879	50 843
R E S U L T A T E X C E P T I O N N E L	107 982	-50 714
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	78 329	439 112
TOTAL DES PRODUITS	1 218 762	2 316 009
TOTAL DES CHARGES	688 697	1 018 444
R E S U L T A T N E T	530 065	1 297 565
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun événement ayant une incidence significative sur les états financiers et leur comparabilité par rapport à l'exercice précédent n'est à mentionner sur l'exercice.

A la date du 16 mars 2020, le gouvernement français a édicté des dispositions strictes relatives à l'épidémie de Covid-19.

A la date du 29 octobre 2020, le gouvernement français a instauré un nouveau confinement qui s'est terminé le 15 décembre 2020 avec la mise en place d'un couvre-feu.

Cette crise sanitaire pourrait avoir des impacts sur l'exercice en cours.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêté des dits comptes annuels.

2. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan ≤ 3,65 M€ ; chiffre d'affaires ≤ 7,3 M€ ; effectif ≤ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.



➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➤ Opérations en devises

Les opérations en devises sont comptabilisées au cours du jour. Les écarts constatés sur l'exercice entre le cours d'enregistrement et le cours du jour du règlement sont comptabilisés en différences de change dans le résultat financier.

A la clôture de l'exercice, les dettes et créances libellées en monnaies étrangères sont converties aux cours de clôture.

➤ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêt et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

➤ Autres Informations

En date du 29 octobre 2020, le gouvernement français a instauré un nouveau confinement qui s'est terminé le 15 décembre 2020 avec la mise en place d'un couvre-feu.

Eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. À la date d'arrêt des comptes de l'entreprise (le 05/03/2021), celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.



NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 6 079 467 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	150 000			150 000
Immobilisations corporelles	2 702 438	276 617	130 000	2 849 055
Immobilisations financières	2 823 856	755 069	498 513	3 080 412
TOTAL	5 676 294	1 031 686	628 513	6 079 467

Amortissements et dépréciations d'actif = 668 059 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	557 563	145 126	34 631	668 059
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	557 563	145 126	34 631	668 059



Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Droit au bail	150 000	0	150 000	Non amortiss.
Terrain tarnos	91 469	0	91 469	Non amortiss.
Terrain lormont	34 300	0	34 300	Non amortiss.
Terrain naguile	100 538	0	100 538	Non amortiss.
Terrain galerie biarritz	39 150	0	39 150	Non amortiss.
Bureaux tarnos (gsf)	299 209	103 276	195 932	20 ans
Hangar depot tarnos	178 501	61 316	117 185	20 ans
Bureaux tarnos	206 615	72 317	134 298	20 ans
Bureaux tarnos (matebat)	288 626	101 021	187 605	20 ans
Batiment lormont (hfc)	505 700	176 995	328 705	20 ans
Construction naguile	402 151	38 582	363 569	de 20 à 30 ans
Galerie 8 rue gambetta biarritz	195 750	4 099	191 651	de 20 à 30 ans
Amenagement naguile pro	235 621	40 526	195 095	de 10 à 30 ans
Amenagements naguile apts	142 069	25 633	116 436	de 12 à 30 ans
Amenagements tarnos	13 617	1 116	12 501	10 ans
Amenagements galerie biarritz	26 100	769	25 332	20 ans
Instal./agenc.divers	35 181	17 491	17 689	5 ans
Materiel informatique	9 199	7 989	1 211	3 ans
Mobilier	43 259	16 928	26 331	de 5 à 12 ans
Oeuvres d'art	2 000	0	2 000	Non amortiss.
TOTAL	2 999 055	668 059	2 330 996	

Etat des créances = 2 115 203 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	1 685 353		1 685 353
Actif circulant & charges d'avance	429 850	429 850	
TOTAL	2 115 203	429 850	1 685 353

Dépréciations = 69 584 €

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Reprises	A la clôture
Stocks et en-cours				
Comptes de tiers	8 515	21 643	8 515	21 643
Comptes financiers	8 790	47 941	8 790	47 941
TOTAL	17 305	69 584	17 305	69 584

Charges constatées d'avance = 2 586 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 132 860 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	13 286	10	132 860
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	13 286	10	132 860

Variations capitaux propres :

	Capital	Réserves et prime de fusion	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Total Capitaux propres
Situation à la clôture N-1	132 860	23 081 666		1 297 565	24 512 091
Affectation de résultat		897 505		(897 505)	
Dividendes				(400 060)	(400 060)
Résultat de l'exercice				530 065	530 065
Subventions d'investissement					
Situation à la clôture N	132 860	23 979 171		530 065	24 642 096

Provisions = 130 500 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques & charges	174 000		43 500	130 500
TOTAL	174 000		43 500	130 500

La reprise de provisions pour risques et charges au 31.12.2020 est composée de 1/10^{ème} de la reprise de provision pour impôt différé concernant l'imposition de la plus-value d'apport sur la fusion avec la SARL AJE en 2014.
Reprise sur 10 ans pour 43 500€.

Le solde de provisions au 31/12/2020 s'élève à 130 500€ et correspond au solde de l'impôt différé concernant l'imposition de la plus-value d'apport avec la SARL AJE en 2014.



Charges à payer par postes du bilan = 9 942 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	9 942
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	9 942

Produits constatés d'avance = 229 €

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 178 421 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	178 421	100 %
TOTAL	178 421	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.



AUTRES INFORMATIONS

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	3 540
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	3 540

Engagements Financiers donnés :

Nature des engagements donnés	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 000 000
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de retraite	
Médaille du travail	
Autres engagements	
TOTAL	5 000 000

Entreprises Liées : Eléments concernant les entreprises liées et les participations

POSTES	MONTANT CONCERNANT LES ENTREPRISES	
	liées	avec lesquelles la Sté a un lien de participation
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations		835 059
Créances rattachées à des participations		1 692 871
Prêts		
Avances et acomptes versés sur commandes (actif circulant)		
Créances clients et comptes rattachés		5 036
Autres créances		
Capital souscrit appelé non versé		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits de participation		222 924
Autres produits financiers		22 968
Charges financières		



DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges constatées d'avance = 2 586 €

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d'avance(48600000)	2 586
TOTAL	2 586

Charges à payer = 9 942 €

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournis.fact.non parvenue(40810000)	9 942
TOTAL	9 942

Produits constatés d'avance = 229 €

Produits constatés d'avance	Montant
Prod.constates d'avance(48700000)	229
TOTAL	229